

PERIODES - ANNEE 2023-2024	DEPOSER LE BULLETIN EN MAIRIE AVANT LE :
Du lundi 4 septembre au vendredi 20 Octobre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE LA TOUSSAINT (du 23/10 au 03/11)	Samedi 30 septembre 2023. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 6 Novembre au vendredi 22 Décembre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE NOEL (du 26/12 au 5/01/2024)	Samedi 2 decembre 2023 Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 8 janvier au vendredi 9 février	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES D'HIVER (du 12/02 au 23/02)	Samedi 20 janvier 2024. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 26 février au vendredi 5 avril	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE PRINTEMPS (du 8/04 au 19/04)	Samedi 16 mars 2024. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 22 avril au vendredi 5 juillet <u>Attention, ne pas oublier d'inscrire pour le vendredi 10 mai (journée de centre de loisirs)</u>	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES JUILLET (du 8/07 au 2/08)	<u>Samedi 15 Juin 2024.</u> Attention pas d'annulation possible après cette date
VACANCES AOUT (du 05/08 au 30/08)	

ortail famille ou avec les bulletins de reservations téléchargeables sur le site de la ville, rubrique "enfance-jeunesse" F

BULLETIN DE RESERVATION (période scolaire)



BULLETIN DE RESERVATION (vacances scolaires)

⚠ INSCRIPTION : afin de garantir les meilleures conditions d'encadrement et pour répondre aux Normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), les Services Périscolaires sont accessibles uniquement sur réservation.